

FR

P-002912/2022

Réponse donnée par la présidente von der Leyen
au nom de la Commission européenne
(10.3.2023)

Les honorables parlementaires ont posé cette question à la présidente de la Commission dans leur lettre du 12 janvier 2022. Cette dernière leur a répondu le 21 février 2022.

Lors d'une visite effectuée en novembre 2021, le commissaire au voisinage et à l'élargissement a rappelé aux dirigeants politiques que la Bosnie-Herzégovine n'a d'avenir dans l'UE qu'en tant que pays unique, uni et souverain. M. Milorad Dodik, membre de la présidence et chef de l'Alliance des sociaux-démocrates indépendants, a informé le commissaire de son intention de convoquer une session de l'Assemblée nationale de la République serbe de Bosnie le 10 décembre 2021 afin d'entamer un processus de retrait de compétences. Le commissaire s'est fermement opposé à ces projets de retrait de compétences, tant dans des déclarations privées que dans des déclarations publiques¹. Lors d'un entretien téléphonique de suivi, en décembre 2021, le commissaire a rappelé la position de l'UE et a exhorté M. Dodik à ne pas prendre de mesures unilatérales et irréversibles ayant pour effet de démanteler les institutions au niveau de l'État.

La Commission a en outre suspendu les investissements dans le corridor routier et ferroviaire Vc sur le territoire de la République serbe de Bosnie (276 millions d'euros de subventions de l'UE, pour un investissement total de 600 millions d'euros) jusqu'à la fin de la crise politique et au retour au plein fonctionnement des institutions publiques de Bosnie-Herzégovine, ainsi que la présidente de la Commission en a informé les honorables parlementaires dans sa lettre du 14 avril 2022.

¹ https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024/varhelyi/announcements/remarks-commissioner-varhelyi-press-start-visit-bosnia-and-herzegovina_en, https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024/varhelyi/announcements/remarks-commissioner-varhelyi-end-his-visit-bosnia-and-herzegovina_en